

**A.M., 2007-05**

**Arrêté numéro V-1.1-2007-05 de la ministre des  
Finances en date du 21 juin 2007**

Loi sur les valeurs mobilières  
(L.R.Q., c. V-1.1)

CONCERNANT le Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription

VU que les paragraphes 1°, 2°, 26° et 27° de l'article 331.1 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1) prévoient que l'Autorité des marchés financiers peut adopter des règlements concernant les matières visées à ces paragraphes ;

VU que les troisième et quatrième alinéas de l'article 331.2 de cette loi prévoient qu'un projet de règlement est publié au Bulletin de l'Autorité, qu'il est accompagné de l'avis prévu à l'article 10 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1) et qu'il ne peut être soumis pour approbation ou être édicté avant l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de sa publication ;

VU que les premier et cinquième alinéas de cet article prévoient que tout règlement pris en vertu de l'article 331.1 est approuvé, avec ou sans modification, par le ministre des Finances et qu'il entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à une date ultérieure qu'il indique le règlement ;

VU que le projet de Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription a été publié au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, section valeurs mobilières, volume 3, n° 19 du 12 mai 2006 ;

VU que l'Autorité des marchés financiers a adopté, par la décision n° 2007-PDG-0089 du 4 mai 2007, le Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription ;

VU qu'il y a lieu d'approuver ce règlement sans modification ;

EN CONSÉQUENCE, la ministre des Finances approuve sans modification le 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription, dont le texte est annexé au présent arrêté.

Le 21 juin 2007

*La ministre des Finances,*  
MONIQUE JÉRÔME-FORGET

---

## Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription

Loi sur les valeurs mobilières

(L.R.Q., c. V-1.1, a. 331.1, par. 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 26<sup>o</sup> et 27<sup>o</sup>)

### PARTIE 1 DÉFINITIONS

#### 1.1. Définitions

Dans le présent règlement, on entend par :

« Formulaire 3 » : le formulaire de demande d'inscription à titre de courtier, de conseiller ou de preneur ferme dans le territoire intéressé ;

« Formulaire 4 » : le formulaire de demande d'inscription des personnes physiques utilisé dans le territoire intéressé avant le 21 février 2003 ou, au Québec, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;

« numéro de présentation de renseignements à la BDNI » : le numéro unique attribué par la BDNI chaque fois que des renseignements y sont présentés ;

« personne physique autorisée » : dans le cas d'une société inscrite ou d'une personne ou société qui demande à s'inscrire, toute personne physique qui n'est pas inscrite pour exercer l'activité de courtier ou de conseiller pour le compte de la société et qui est, selon le cas :

a) administrateur, associé, membre de la direction ou directeur de succursale de la société ;

b) en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario, l'une des personnes physiques suivantes :

i) tout administrateur, associé, membre de la direction ou directeur de succursale de la société ;

ii) toute personne physique qui, directement ou indirectement, a la propriété véritable d'au moins 10 % des titres avec droit de vote de la société ou qui exerce une emprise sur ceux-ci ;

« personne physique inscrite » : les personnes physiques suivantes :

a) la personne physique qui est inscrite pour exercer l'activité de courtier ou de conseiller pour le compte d'une société inscrite ;

b) au Québec, la personne physique qui est inscrite pour agir à titre de courtier en valeurs ou de conseiller en valeurs pour le compte d'une société inscrite ;

« société inscrite » : toute personne ou société qui est inscrite à titre de courtier, de conseiller ou de preneur ferme ;

« société parrainante » : la personne ou société suivante :

a) dans le cas d'une personne physique inscrite :

i) la société inscrite pour le compte de laquelle elle exerce l'activité de courtier ou de conseiller ;

ii) au Québec, la société inscrite pour le compte de laquelle elle agit à titre de courtier en valeurs ou de conseiller en valeurs ;

b) dans le cas d'une personne physique qui demande à s'inscrire :

i) la société inscrite, ou la personne ou société qui demande à devenir une société inscrite, pour le compte de laquelle elle compte exercer l'activité de courtier ou de conseiller ;

ii) au Québec, la société inscrite, ou la personne ou société qui demande à devenir une société inscrite, pour le compte de laquelle elle compte agir à titre de courtier en valeurs ou de conseiller en valeurs ;

c) dans le cas d'une personne physique autorisée, la société inscrite pour le compte de laquelle elle agit ;

d) dans le cas d'une personne physique autorisée qui agit pour le compte d'une personne ou société qui demande à devenir une société inscrite, cette personne ou société.

#### 1.2. Interprétation

Les expressions utilisées dans le présent règlement et définies par le Règlement 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription approuvé par l'arrêté ministériel 2007-04 du 21 juin 2007 ont le sens qui leur est donné dans ce règlement.

### PARTIE 2 DEMANDE D'INSCRIPTION

#### 2.1. Inscription d'un courtier, d'un conseiller ou d'un preneur ferme

La personne ou société qui demande à s'inscrire à titre de courtier, de conseiller ou de preneur ferme présente à l'autorité en valeurs mobilières les documents suivants :

a) le Formulaire 3 en format papier ;

b) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 à l'égard de chacun de ses établissements autres que le siège, conformément au Règlement 31-102;

c) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 à l'égard de chaque personne physique autorisée qui agit pour son compte et qui n'a pas demandé à devenir une personne physique inscrite en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.2, conformément au Règlement 31-102.

## 2.2. Demande d'inscription d'une personne physique

1) Toute personne physique qui demande à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières présente à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, conformément au Règlement 31-102.

2) Malgré le paragraphe 1, toute personne physique autorisée qui agit pour le compte d'une société inscrite et qui demande à devenir une personne physique inscrite présente à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, conformément au Règlement 31-102.

## 2.3. Personne inscrite en vertu de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises

1) Malgré l'article 2.1, au Manitoba et en Ontario, la personne ou société y étant visée qui est inscrite en vertu de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises (L.R.O., 1990, c. C.20; C.P.L.M., c. C152) n'est pas tenue de présenter les formulaires suivants :

a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 conformément au paragraphe b de l'article 2.1 à l'égard de ses établissements enregistrés dans la BDNI;

b) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 conformément au paragraphe c de l'article 2.1 à l'égard d'une personne physique autorisée si la personne ou société présente à l'agent responsable le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2 à l'égard de cette personne physique, conformément au Règlement 31-102.

2) Malgré l'article 2.1 et le paragraphe 1 de l'article 2.2, au Manitoba et en Ontario, la personne physique qui demande à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières et qui est enregistrée dans la BDNI avec sa société parrainante comme personne inscrite en vertu de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises présente à l'agent responsable le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, conformément au Règlement 31-102.

## PARTIE 3 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE SOCIÉTÉ INSCRITE

### 3.1. Modification des renseignements contenus dans le Formulaire 3

1) La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements contenus dans le Formulaire 3 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard cinq jours ouvrables après la modification.

2) Pour l'application du paragraphe 1, l'avis de modification est présenté en format papier au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5.

3) Malgré le paragraphe 2, il n'est pas obligatoire de donner avis de la modification au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5 si la modification concerne, selon le cas :

a) un nouvel administrateur, associé ou membre de la direction de la société inscrite, si le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 est présenté à l'égard de cette personne conformément à l'article 2.2 ou 3.3;

b) la démission ou la cessation des fonctions d'un administrateur, d'un associé ou d'un membre de la direction de la société inscrite, si le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 est présenté à l'égard de cette personne conformément à l'article 4.3 ou 5.2;

c) un établissement autre que le siège de la société inscrite, si le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 est présenté conformément à l'article 3.2.

### 3.2. Modification touchant un établissement

1) La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de l'ouverture de tout établissement autre que le siège en présentant, conformément au Règlement 31-102, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 au plus tard cinq jours ouvrables après l'ouverture.

2) La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 en présentant, conformément au Règlement 31-102, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 au plus tard cinq jours ouvrables après la modification.

### 3.3. Ajout d'une personne physique autorisée

La société inscrite présente à l'autorité en valeurs mobilières, conformément au Règlement 31-102, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 à l'égard de toute personne physique autorisée au plus tard vingt jours ouvrables après la date d'entrée en fonction de cette personne.

### 3.4. Modification d'autres renseignements concernant l'inscription

La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de tout changement de vérificateur ou de la date de clôture de l'exercice au plus tard cinq jours ouvrables après le changement.

## PARTIE 4 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE PERSONNE PHYSIQUE INSCRITE

### 4.1. Modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4

1) La personne physique inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément au Règlement 31-102, de toute modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard cinq jours ouvrables après la modification.

2) Malgré le paragraphe 1, la personne physique inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément au Règlement 31-102, de toute modification des renseignements contenus à la rubrique 11 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard 10 jours ouvrables après la modification.

3) Malgré le paragraphe 1, la personne physique inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément au Règlement 31-102, de toute modification des renseignements contenus à la rubrique 3 ou 4 ou au paragraphe 1 de la rubrique 8 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard 20 jours ouvrables après la modification.

### 4.2. Demande de modification ou de radiation d'une catégorie d'inscription

La personne physique inscrite qui demande la modification ou la radiation d'une catégorie d'inscription présente à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, conformément au Règlement 31-102.

### 4.3. Cessation de relation

La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières qu'une personne physique inscrite a cessé d'agir pour son compte en présentant, conformément au Règlement 31-102, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 dans les cinq jours ouvrables de cette cessation.

## PARTIE 5 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE

### 5.1. Modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4

1) La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément au Règlement 31-102, de toute modification des renseignements concernant une personne physique autorisée contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard cinq jours ouvrables après la modification.

2) Malgré le paragraphe 1, la société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément au Règlement 31-102, de toute modification des renseignements concernant une personne physique autorisée contenus à la rubrique 11 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard 10 jours ouvrables après la modification.

3) Malgré le paragraphe 1, la société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément au Règlement 31-102, de toute modification des renseignements concernant une personne physique autorisée contenus à la rubrique 3 ou 4 ou au paragraphe 1 de la rubrique 8 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard 20 jours ouvrables après la modification.

4) Malgré le paragraphe 1, la société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements concernant une catégorie d'inscription d'une personne physique autorisée contenus à la rubrique 6 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 en présentant, conformément au Règlement 31-102, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2 au plus tard cinq jours ouvrables après la modification.

5) Malgré les paragraphes 1 à 4, la société inscrite n'est pas tenue d'aviser l'autorité en valeurs mobilières de la modification des renseignements visés à ces paragraphes si une autre société l'a déjà fait, conformément au Règlement 31-102 et dans les délais prévus.

## 5.2. Cessation de relation

La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières qu'une personne physique autorisée a cessé d'agir pour son compte en présentant, conformément au Règlement 31-102, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 dans les cinq jours ouvrables de cette cessation.

## PARTIE 6 DILIGENCE RAISONNABLE ET CONSERVATION DES DOCUMENTS

### 6.1. Obligations de la société parrainante

1) La société parrainante doit, en prenant les moyens nécessaires, veiller à ce que les renseignements suivants soient exacts et complets :

a) les renseignements qu'elle présente à l'égard d'une personne physique autorisée ;

b) les renseignements présentés par une personne physique inscrite ou une personne physique qui demande à s'inscrire et dont cette société est la société parrainante.

2) La société parrainante conserve tous les documents qu'elle a utilisés pour remplir l'obligation prévue au paragraphe 1 pendant l'une des périodes suivantes :

a) dans le cas d'une personne physique autorisée, sept ans après la date à laquelle elle a cessé d'agir à ce titre ;

b) dans le cas d'une personne physique inscrite ou d'une personne physique qui demande à s'inscrire, sept ans après la date à laquelle elle a cessé d'agir à ce titre pour le compte de cette société.

3) Si la personne physique inscrite ou la personne physique qui demande à s'inscrire désigne un mandataire aux fins de signification, la société parrainante conserve l'acte de désignation original signé par la personne pendant la période prévue au sous-paragraphe b du paragraphe 2.

4) La société parrainante qui conserve un document conformément au paragraphe 2 ou 3 relativement à des renseignements présentés à la BDNI y inscrit le numéro de présentation de renseignements à la BDNI.

## PARTIE 7 DISPENSE

### 7.1. Dispense

1) L'autorité en valeurs mobilières peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie des dispositions du présent règlement, sous réserve des conditions ou restrictions prévues par la dispense.

2) Malgré le paragraphe 1, en Ontario, seul l'agent responsable peut accorder une telle dispense.

3) Sauf en Ontario, cette dispense est accordée conformément à la loi visée à l'annexe B de la Norme canadienne 14-101, Définitions adoptée par la Commission des valeurs mobilières du Québec en vertu de la décision n° 2001-C-0274 du 12 juin 2001, vis-à-vis du territoire intéressé.

## PARTIE 8 DISPOSITIONS FINALES

**8.2.** Le Règlement 33-109Q sur les renseignements concernant l'inscription approuvé par l'arrêté ministériel n° 2004-06 du 2 décembre 2004 est abrogé.

**8.1.** Au Québec, les dispositions du présent règlement ont préséance sur les dispositions du Titre cinquième du Règlement sur les valeurs mobilières édicté par le décret n° 660-83 du 30 mars 1983 (1983, *G.O.* 2, 1511) qui lui sont incompatibles.

**8.3.** Le présent règlement entre en vigueur le 15 mai 2007.

**ANNEXE 33-109A1****Avis de cessation de relation**

Veillez inscrire les renseignements demandés ci-dessous dans la version électronique du formulaire qui se trouve sur le site Web de la BDNI (www.nrd.ca). Si le déposant BDNI souhaite se prévaloir de la dispense pour difficultés temporaires prévue par le Règlement 31-102, il doit envoyer le présent formulaire à l'agent responsable en format papier.

## 1. Personne physique

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro BDNI : \_\_\_\_\_

## 2. Établissement

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro BDNI : \_\_\_\_\_

## 3. Cessation de relation

Date d'effet : \_\_\_\_\_

Indiquer si la personne :

a été congédiée pour un motif déterminé

a été congédiée alors que son dossier était en règle

a démissionné alors que son dossier était en règle

est décédée \_\_\_\_\_

Donner les renseignements suivants :

plaintes non réglées des clients :

mesures disciplinaires internes :

restrictions imposées pour manquement aux exigences réglementaires :

obligations financières de la personne à l'endroit de ses clients :

Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières énoncées ci-après et utilisées par elles en vue de l'application de certaines dispositions des lois sur les valeurs mobilières des territoires suivants : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Nunavut, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels aux autorités en valeurs mobilières des territoires dans lesquels ces renseignements sont déposés, aux adresses et aux numéros de téléphone figurant à l'Appendice « A ».

## Mise en garde

Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs sur un point important.

## ATTESTATIONS

L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format BDNI.

Je présente ces renseignements en ma qualité de mandataire du déposant BDNI. En cochant cette case, j'atteste que toutes les déclarations de fait contenues dans ces renseignements m'ont été communiquées par le déposant BDNI.

L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format papier.

Je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les renseignements demandés et la mise en garde énoncée au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature du membre de la direction ou de l'associé autorisé

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom de la société

**Appendice «A»**

Collecte et utilisation de renseignements personnels

## Coordonnées

Alberta  
Alberta Securities Commission,  
4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.  
Calgary, Alberta T2P 3C4  
Attention : Information Officer  
Téléphone : (403) 297-6454

Colombie-Britannique  
British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver, British Columbia V7Y 1L2  
Attention : Freedom of Information Officer  
Téléphone : (604) 899-6500 ou (800) 373-6393  
(en C.-B.)

Manitoba  
Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
Attention : Director - Legal  
Téléphone : (204) 945-4508

Nouveau-Brunswick  
New Brunswick Securities Commission  
85 Charlotte Street, Suite 300  
Saint John, New Brunswick E2L 2J2  
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
Attention : Director Market Regulation  
Directeur de la réglementation du marché  
Téléphone : (506) 658-3021

Terre-Neuve-et-Labrador  
Securities Commission of Newfoundland  
and Labrador  
P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block  
Confederation Building  
St. John's, Newfoundland A1B 4J6  
Attention : Director of Securities  
Téléphone : (709) 729-4189

Nouvelle-Écosse  
Nova Scotia Securities Commission  
2nd Floor, Joseph Howe Building  
1690 Hollis Street  
P.O. Box 458  
Halifax, Nova Scotia B3J 3J9  
Attention : FOI Officer  
Téléphone : (902) 424-7768

Territoires du Nord-Ouest  
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
C. P. 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : (867) 920-8984

Nunavut  
Legal Registries Division  
Department of Justice  
Government of Nunavut  
P.O. Box 1000 Station 570  
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : (867) 975-6190

Ontario  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Suite 1903, C. P. 55  
20, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention : FOI Coordinator  
Téléphone : (416) 593-8314

Île-du-Prince-Édouard  
Securities Registry  
Office of the Attorney General B Consumer, Corporate  
and Insurance Services Division  
P.O. Box 2000  
Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : (902) 368-4569

Québec  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable  
de l'accès à l'information  
Téléphone : (514) 395-0337 ou  
(877) 525-0337 (au Québec)

Saskatchewan  
Saskatchewan Financial Services Commission  
800 B1920 Broad Street  
Regina, Saskatchewan S4P 3V7  
Attention : Director  
Téléphone : (306) 787-5842

Yukon  
Department of Community Services Yukon  
P.O. Box 2703  
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6  
Attention : Registrar of Securities  
Téléphone : (867) 667-5225

## ANNEXE 33-109A2

### Modification ou abandon de catégories d'inscription

Veillez inscrire les renseignements demandés ci-dessous dans la version électronique du formulaire qui se trouve sur le site Web de la BDNI ([www.nrd.ca](http://www.nrd.ca)). Si le déposant BDNI souhaite se prévaloir de la dispense pour difficultés temporaires prévue par le Règlement 31-102, il doit envoyer le présent formulaire à l'agent responsable en format papier.

#### 1. Personne physique

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro BDNI : \_\_\_\_\_

#### 2. Catégories d'inscription

Indiquer les catégories d'inscription ajoutées ou retirées :

#### 3. Renseignements sur l'abandon d'une catégorie

Si la personne abandonne une catégorie d'inscription, donner les renseignements suivants :

plaintes non réglées de clients :

mesures disciplinaires internes :

restrictions imposées pour manquement aux exigences réglementaires au cours de son emploi au sein de la société :

obligations financières à l'endroit de ses clients :

Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières énoncées ci-après et utilisés par elles en vue de l'application de certaines dispositions des lois sur les valeurs mobilières des territoires suivants : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Nunavut, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

En présentant cette information, vous consentez à ce que l'autorité en valeurs mobilières qui la reçoit recueille ces renseignements personnels, les dossiers judiciaires, les dossiers émanant d'autres autorités de réglementation publiques ou non publiques ou d'organismes d'autorégulation, les dossiers de crédit et les relevés d'emploi qui se rapportent à vous et qui lui sont nécessaires, dans le cadre de son examen, pour vérifier, en vertu de ses pouvoirs, que vous demeurez admissible à l'inscription, s'il y a lieu, pendant la durée de votre inscription ou de votre agrément. L'autorité en valeurs mobilières peut recueillir les renseignements notamment auprès d'organismes publics et privés, de personnes physiques et morales, ainsi que d'autres organismes.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels aux autorités en valeurs mobilières des territoires dans lesquels ces renseignements sont déposés, aux adresses et aux numéros de téléphone figurant à l'Appendice « A ».

Mise en garde

Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs sur un point important.

#### ATTESTATIONS

L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format BDNI.

Je présente ces renseignements en ma qualité de mandataire de la personne physique visée par cette demande. En cochant cette case, j'atteste que tous les faits déclarés dans ces renseignements m'ont été communiqués par cette personne.

Les deux attestations ci-dessous doivent être utilisées lorsque vous présentez le présent formulaire en format papier.

Je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les renseignements demandés et la mise en garde énoncée au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur ou de la personne physique autorisée

\_\_\_\_\_  
Date

Je, soussigné(e), atteste au nom de la société parrainante que la personne physique sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou personne physique autorisée. J'atteste que j'ai discuté des renseignements demandés dans le présent formulaire avec la personne, ou qu'un directeur de succursale ou un autre membre de la direction ou associé l'a fait, et je suis convaincu(e) qu'elle les comprend parfaitement.

Signature du membre de la direction ou de l'associé autorisé

Date

Nom de la société

**APPENDICE «A»**

Collecte et utilisation de renseignements personnels

Coordonnées

Alberta  
 Alberta Securities Commission,  
 4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.  
 Calgary, Alberta T2P 3C4  
 Attention : Information Officer  
 Téléphone : (403) 297-6454

Colombie-Britannique  
 British Columbia Securities Commission  
 P.O. Box 10142, Pacific Centre  
 701 West Georgia Street  
 Vancouver, British Columbia V7Y 1L2  
 Attention : Freedom of Information Officer  
 Téléphone : (604) 899-6500 or (800) 373-6393  
 (en C.-B.)

Manitoba  
 Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
 400, avenue St-Mary, bureau 500  
 Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
 Attention : Director - Legal  
 Téléphone : (204) 945-4508

Nouveau-Brunswick  
 New Brunswick Securities Commission  
 85 Charlotte Street, Suite 300  
 Saint John, New Brunswick E2L 2J2  
 Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick  
 85, rue Charlotte, bureau 300  
 Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
 Attention : Director Market Regulation  
 Directeur de la réglementation du marché  
 Téléphone : (506) 658-3021

Terre-Neuve-et-Labrador  
 Securities Commission of Newfoundland  
 and Labrador  
 P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block  
 Confederation Building  
 St. John's, Newfoundland A1B 4J6  
 Attention : Director of Securities  
 Téléphone : (709) 729-4189

Nouvelle-Écosse  
 Nova Scotia Securities Commission  
 2nd Floor, Joseph Howe Building  
 1690 Hollis Street  
 P.O. Box 458  
 Halifax, Nova Scotia B3J 3J9  
 Attention : FOI Officer  
 Téléphone : (902) 424-7768

Territoires du Nord-Ouest  
 Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
 C. P. 1320  
 Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
 Attention : Deputy Registrar of Securities  
 Téléphone : (867) 920-8984

Nunavut  
 Legal Registries Division  
 Department of Justice  
 Government of Nunavut  
 P.O. Box 1000 Station 570  
 Iqaluit, Nunavut X0A 0H0  
 Attention : Deputy Registrar of Securities  
 Téléphone : (867) 975-6190

Ontario  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Suite 1903, C. P. 55  
20, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention : FOI Coordinator  
Téléphone : (416) 593-8314

Île-du-Prince-Édouard  
Securities Registry  
Office of the Attorney General B Consumer, Corporate  
and Insurance Services Division  
P.O. Box 2000  
Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : (902) 368-4569

Québec  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable  
de l'accès à l'information  
Téléphone : (514) 395-0337 ou  
(877) 525-0337 (au Québec)

Saskatchewan  
Saskatchewan Financial Services Commission  
800 B1920 Broad Street  
Regina, Saskatchewan S4P 3V7  
Attention : Director  
Téléphone : (306) 787-5842

Yukon  
Department of Community Services Yukon  
P.O. Box 2703  
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6  
Attention : Registrar of Securities  
Téléphone : (867) 667-5225

### ANNEXE 33-109A3

#### Établissements autres que le siège

Veillez inscrire les renseignements demandés ci-dessous dans la version électronique du formulaire qui se trouve sur le site Web de la BDNI ([www.nrd.ca](http://www.nrd.ca)). Si le déposant BDNI souhaite se prévaloir de la dispense pour difficultés temporaires prévue par le Règlement 31-102, il doit envoyer le présent formulaire à l'agent responsable en format papier.

Veillez cocher une case :

- Formulaire présenté pour aviser l'agent responsable de l'ouverture d'un établissement. Remplir le formulaire au complet.
- Formulaire présenté pour aviser l'agent responsable de la fermeture d'un établissement. Remplir le formulaire au complet.
- Formulaire présenté pour aviser l'agent responsable de la modification des renseignements sur un établissement présentés antérieurement. Remplir le formulaire au complet et décrire les renseignements modifiés (par exemple, « numéro de téléphone » ou « type d'établissement ») :

#### 1. Type d'établissements

\_\_\_\_\_ succursale

\_\_\_\_\_ sous-succursale

## 2. Superviseur ou directeur de succursale

Numéro BDNI du superviseur ou du directeur de succursale désigné :

\_\_\_\_\_

Nom du superviseur ou du directeur de succursale désigné :

\_\_\_\_\_

## 3. Renseignements sur l'établissement

Adresse d'affaires : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : (    ) \_\_\_\_\_

N° de télécopieur : (    ) \_\_\_\_\_

Adresse postale (si différente de l'adresse d'affaires) :

\_\_\_\_\_

## Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières énoncées ci-après et utilisés par elles en vue de l'application de certaines dispositions des lois sur les valeurs mobilières des territoires suivants : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Nunavut, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels aux autorités en valeurs mobilières des territoires dans lesquels ces renseignements sont déposés, aux adresses et aux numéros de téléphone figurant à l'Appendice « A ».

## Mise en garde

Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs sur un point important.

## ATTESTATIONS

L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format BDNI.

Je présente ces renseignements en ma qualité de mandataire du déposant BDNI. En cochant cette case, j'atteste que toutes les déclarations de fait contenues dans ces renseignements m'ont été communiquées par le déposant BDNI.

L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format papier.

Je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les renseignements demandés et la mise en garde énoncée au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature du membre de la direction ou de l'associé autorisé

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom de la société

**APPENDICE «A»**

## Collecte et utilisation de renseignements personnels

## Coordonnées

<p>Alberta Alberta Securities Commission, 4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 3C4 Attention: Information Officer Téléphone: (403) 297-6454</p>	<p>Colombie-Britannique British Columbia Securities Commission P.O. Box 10142, Pacific Centre 701 West Georgia Street Vancouver, British Columbia V7Y 1L2 Attention: Freedom of Information Officer Téléphone: (604) 899-6500 or (800) 373-6393 (en C.-B.)</p>
<p>Manitoba Commission des valeurs mobilières du Manitoba 400, avenue St-Mary, bureau 500 Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 Attention: Director - Legal Téléphone: (204) 945-4508</p>	<p>Nouveau-Brunswick New Brunswick Securities Commission 85 Charlotte Street, Suite 300 Saint John, New Brunswick E2L 2J2 Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick 85, rue Charlotte, bureau 300 Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2 Attention: Director Market Regulation Directeur de la réglementation du marché Téléphone: (506) 658-3021</p>
<p>Terre-Neuve-et-Labrador Securities Commission of Newfoundland and Labrador P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block Confederation Building St. John's, Newfoundland A1B 4J6 Attention: Director of Securities Téléphone: (709) 729-4189</p>	<p>Nouvelle-Écosse Nova Scotia Securities Commission 2nd Floor, Joseph Howe Building 1690 Hollis Street P.O. Box 458 Halifax, Nova Scotia B3J 3J9 Attention: FOI Officer Téléphone: (902) 424-7768</p>
<p>Territoires du Nord-Ouest Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest C. P. 1320 Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9 Attention: Deputy Registrar of Securities Téléphone: (867) 920-8984</p>	<p>Nunavut Legal Registries Division Department of Justice Government of Nunavut P.O. Box 1000 Station 570 Iqaluit, Nunavut X0A 0H0 Attention: Deputy Registrar of Securities Téléphone: (867) 975-6190</p>
<p>Ontario Commission des valeurs mobilières de l'Ontario Suite 1903, C. P. 55 20, rue Queen Ouest Toronto (Ontario) M5H 3S8 Attention: FOI Coordinator Téléphone: (416) 593-8314</p>	<p>Île-du-Prince-Édouard Securities Registry Office of the Attorney General B Consumer, Corporate and Insurance Services Division P.O. Box 2000 Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8 Attention: Deputy Registrar of Securities Téléphone: (902) 368-4569</p>

Québec  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable  
de l'accès à l'information  
Téléphone : (514) 395-0337 ou  
(877) 525-0337 (au Québec)

Saskatchewan  
Saskatchewan Financial Services Commission  
800 B1920 Broad Street  
Regina, Saskatchewan S4P 3V7  
Attention : Director  
Téléphone : (306) 787-5842

Yukon  
Department of Community Services Yukon  
P.O. Box 2703  
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6  
Attention : Registrar of Securities  
Téléphone : (867) 667-5225

#### **ANNEXE 33-109A4**

#### **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE**

##### **PRÉSENTATION DE RENSEIGNEMENTS À LA BDNI**

Veillez inscrire les renseignements demandés ci-dessous dans la version électronique du formulaire qui se trouve sur le site Web de la BDNI ([www.nrd.ca](http://www.nrd.ca)). Si le déposant BDNI souhaite se prévaloir de la dispense pour difficultés temporaires prévue par le Règlement 31-102, il doit envoyer le présent formulaire à l'agent responsable en format papier.

##### **MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER LE FORMULAIRE EN FORMAT PAPIER**

1. Ce formulaire doit être rempli par la personne physique qui souhaite s'inscrire auprès d'une autorité en valeurs mobilières ou d'un organisme d'autoréglementation ou par la personne physique autorisée au service d'une société inscrite ou qui demande à s'inscrire.
2. Ce formulaire doit également être rempli par le propriétaire unique qui présente une demande d'inscription à titre de courtier, de conseiller ou de preneur ferme à une autorité en valeurs mobilières.
3. Le défaut de répondre à toutes les questions pertinentes peut occasionner un retard dans le traitement des renseignements présentés à la BDNI.
4. Les renseignements doivent être lisibles.
5. Pour remplir le formulaire, la personne physique devrait consulter le membre de la direction autorisé de sa société parrainante ou un conseiller juridique.
6. Le nombre de formulaires originaux dûment signés qui doivent être présentés auprès de l'organisme d'autoréglementation, de l'autorité en valeurs mobilières ou d'un organisme similaire varie d'une province à l'autre. En cas de doute, consultez le service d'inscription de l'organisme d'autoréglementation, l'autorité en valeurs mobilières ou l'organisme similaire auquel vous présentez votre demande.

---

 Rubrique 1 – Nom
 

---

## 1. Nom officiel

---

 Nom de famille

Prénom

 Deuxième prénom  
 (le cas échéant)

 Troisième prénom  
 (le cas échéant)
 

---

## 2. Autres noms

Utilisez-vous un autre nom que celui indiqué ci-dessus ou avez-vous déjà été connu sous un autre nom?

 Oui     Non

 Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir l'Appendice «A».
 

---

 Rubrique 2 – Adresse domiciliaire
 

---

Adresse actuelle

Indiquez toutes les adresses domiciliaires des 10 dernières années, y compris celles à l'étranger.

Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

 N° de téléphone : (    ) \_\_\_\_\_ Demeure à cette  
 adresse depuis : \_\_\_\_\_

(AAAA/MM)

 Si vous demeurez à cette adresse depuis moins de 10 ans, veuillez remplir l'appendice «B».
 

---

 Rubrique 3 – Renseignements personnels
 

---

Description de la personne

 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 (AAAA/MM/JJ)

 Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
 (ville, province, territoire ou État, pays)
 

---

 Sexe :         Féminin  
                Masculin

Couleur des yeux :        Couleur des cheveux :

 Taille : unités impériales : \_\_\_\_\_ OU/  
           unités métriques : \_\_\_\_\_

 Poids : unités impériales : \_\_\_\_\_ OU/  
           unités métriques : \_\_\_\_\_
 

---

#### Rubrique 4 – Citoyenneté

##### Renseignements sur la citoyenneté

Quelle est votre citoyenneté?

- Canadienne  
 Autre, précisez: \_\_\_\_\_

Si vous êtes citoyen d'un pays autre que le Canada, remplissez la section suivante. Vous ne devez fournir ces renseignements que sur une seule citoyenneté.

N° de passeport: \_\_\_\_\_ Pays de  
citoyenneté: \_\_\_\_\_

Date d'émission: \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Lieu d'émission: \_\_\_\_\_  
(ville, province, territoire ou État, pays)

#### Rubrique 5 – Territoires d'inscription

##### Territoires

Indiquez, en cochant la case appropriée, chaque province ou territoire dans lequel vous déposez une demande :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Alberta                 | <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest | <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard |
| <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique    | <input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse           | <input type="checkbox"/> Québec                |
| <input type="checkbox"/> Manitoba                | <input type="checkbox"/> Nunavut                   |  |
| <input type="checkbox"/> Saskatchewan            |  |  |
| <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick       | <input type="checkbox"/> Ontario                   |  |
| <input type="checkbox"/> Territoire du Yukon     |  |  |
| <input type="checkbox"/> Terre-Neuve-et-Labrador |  |  |

#### Rubrique 6 – Catégories d'inscription

##### Catégories

Indiquez, en cochant la case appropriée à l'appendice «C», chaque catégorie d'inscription pour laquelle vous présentez le formulaire. Si vous êtes une personne physique autorisée et que vous ne présentez pas de demande d'inscription, indiquez chaque catégorie qui décrit le poste que vous occupez au sein de votre société parrainante.

#### Rubrique 7 – Domicile élu et mandataire aux fins de signification

##### 1. Domicile élu

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous agissez à titre de personne physique inscrite ou autorisée ou demandez à le devenir. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable. Veuillez remplir l'appendice «D» pour chaque domicile élu supplémentaire que vous indiquez.

Domicile élu: \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone: ( ) \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur: ( ) \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## 2. Mandataire aux fins de signification

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous. Le domicile élu indiqué dans la section précédente doit être celui du mandataire désigné ci-dessous.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Prénom

Nom de famille

## Rubrique 8 – Compétences

### 1. Renseignements sur les cours ou les examens

Veuillez indiquer à l'appendice « E » les cours et les examens que vous avez réussis ou dont vous avez été dispensé.

Si vous n'êtes pas tenu de remplir les exigences relatives aux cours ou aux examens en vertu de la législation en valeurs mobilières ou des règlements d'un organisme d'autoréglementation, vous n'avez pas à remplir cette section.

### 2. Numéros d'étudiant

Indiquez vos numéros d'étudiant ci-dessous :

Institut canadien des valeurs mobilières (ICVM) : \_\_\_\_\_

L'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) : \_\_\_\_\_

Institut des banquiers canadiens (IBC) : \_\_\_\_\_

Association for Investment Management and Research (AIMR) : \_\_\_\_\_

Association canadienne des conseillers en assurance et en finance : \_\_\_\_\_

### 3. Refus de dispense

Une autorité en valeurs mobilières ou un organisme d'autoréglementation vous a-t-il déjà refusé une dispense d'un cours, d'un examen ou d'une exigence en matière d'expérience?  Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice « F ».

## Rubrique 9 – Établissement d'emploi

### Établissement d'emploi

Veuillez fournir les renseignements sur l'établissement de votre société parrainante où vous projetez de travailler. Si vous projetez de travailler à plus d'une adresse, veuillez fournir les renseignements sur l'établissement où vous exercerez principalement vos activités.

Numéro BDNI: \_\_\_\_\_

Adresse d'affaires: \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

Numéro de téléphone: ( ) \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur: ( ) \_\_\_\_\_

Cochez cette case si l'adresse postale de l'établissement est la même que l'adresse d'affaires indiquée ci-dessus. Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous.

Adresse postale: \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

#### Rubrique 10 – Emploi actuel

##### Renseignements sur l'emploi

Veuillez fournir à l'appendice «G» les renseignements demandés sur vos activités professionnelles actuelles, y compris auprès de votre société parrainante.

Cochez cette case si vous n'êtes pas tenu, en vertu de la législation en valeurs mobilières, de fournir ces renseignements.

#### Rubrique 11 – Emplois précédents

##### Renseignements sur l'emploi

Veuillez fournir à l'appendice «H» les renseignements demandés sur vos activités professionnelles au cours des 10 années précédant la date de la présente demande, y compris les périodes de travail à votre compte ou de chômage. N'indiquez pas les emplois d'été durant lesquels vous étiez étudiant à temps plein.

De plus, veuillez fournir les renseignements demandés sur vos activités professionnelles en matière de valeurs mobilières et de contrats à terme boursiers (y compris les contrats à terme standardisés sur marchandises et les options sur contrats à terme sur marchandises) au cours des 10 dernières années et auparavant.

Cochez cette case si vous n'êtes pas tenu, en vertu de la législation en valeurs mobilières, de fournir ces renseignements.

Cochez cette case si les renseignements demandés dans cette section sont fournis à la rubrique 10.

#### Rubrique 12 – Démissions et congédiements

##### Renseignements sur les démissions et les congédiements

Avez-vous déjà démissionné ou été congédié à la suite d'allégations, faites par un client, une société parrainante, un organisme d'autoréglementation, une autorité en valeurs mobilières ou un autre organisme de réglementation, selon lesquelles vous auriez :

a) commis une infraction à une loi, un règlement, une règle ou une norme de conduite du secteur en matière d'investissement?  Oui  Non

b) manqué à vos obligations de supervision conformément aux lois, aux règlements, aux règles ou aux normes de conduite du secteur en matière d'investissement?  Oui  Non

c) commis une fraude ou un détournement de biens?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui» à l'une des questions ci-dessus, veuillez remplir l'appendice «I».

### Rubrique 13 – Renseignements à l'attention des organismes de réglementation

#### 1. Autorités en valeurs mobilières

a) À l'exception de votre inscription auprès de la BDNI sous le numéro que vous utilisez pour présenter cette demande, êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été inscrit comme courtier ou conseiller en valeurs mobilières ou en contrats à terme boursiers (y compris en contrats à terme standardisés sur marchandises et en options sur contrats à terme sur marchandises) dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 1 a) de l'appendice «J».

b) Êtes-vous actuellement, ou avez-vous déjà été associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des droits de vote afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation d'une société inscrite comme courtier ou conseiller en valeurs mobilières ou en contrats à terme boursiers (y compris en contrats à terme standardisés sur marchandises et en options sur contrats à terme sur marchandises) dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 1 b) de l'appendice «J».

c) L'inscription comme courtier ou conseiller en valeurs mobilières ou en contrats à terme boursiers (y compris en contrats à terme standardisés sur marchandises et en options sur contrats à terme sur marchandises) vous a-t-elle déjà été refusée ou a-t-elle déjà été refusée à une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 1 c) de l'appendice «J».

d) A-t-on déjà refusé de vous accorder une dispense d'inscription prévue par la législation en valeurs mobilières ou la législation régissant les contrats à terme boursiers (y compris les contrats à terme standardisés sur marchandises et les options sur contrats à terme sur marchandises) d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays, ou a-t-on déjà refusé d'accorder une telle dispense à une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation?

Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 1 d) de l'appendice «J».

e) Avez-vous déjà fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou de mise en circulation, d'une ordonnance de suspension ou de cessation de vos activités, ou encore de mesures disciplinaires en vertu de la législation en valeurs mobilières ou de la législation régissant les contrats à terme boursiers (y compris les contrats à terme standardisés sur marchandises et les options sur contrats à terme sur marchandises) d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays; ou une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation a-t-elle déjà fait l'objet d'une telle interdiction ou ordonnance?

Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 1 e) de l'appendice «J».

## 2. Organismes d'autoréglementation

a) Avez-vous déjà, ou une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation a-t-elle déjà été membre d'une Bourse ou de tout autre organisme d'autoréglementation d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 2 a) de l'appendice «J».

b) A-t-on déjà refusé de vous inscrire ou d'inscrire une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation, à titre de membre d'une Bourse ou de tout autre organisme d'autoréglementation d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 2 b) de l'appendice «J».

c) Avez-vous déjà, ou une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation a-t-elle déjà fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion, de suspension ou de cessation d'activités ou de mesures disciplinaires prises par une Bourse ou tout autre organisme d'autoréglementation d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 2 c) de l'appendice «J».

## 3. Autres organismes de réglementation

a) Vous a-t-on déjà accordé une inscription ou une autorisation pour agir auprès du public à un autre titre que ceux de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en contrats à terme boursiers (y compris en contrats à terme standardisés sur marchandises et en options sur contrats à terme sur marchandises) dans une province, un territoire, un État ou un pays, ou a-t-on déjà accordé une telle inscription ou autorisation à une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 3 a) de l'appendice «J».

b) Vous a-t-on déjà refusé une inscription ou une autorisation pour agir auprès du public à un autre titre que ceux de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en contrats à terme boursiers (y compris en contrats à terme standardisés sur marchandises et en options sur contrats à terme sur marchandises) dans une province, un territoire, un État ou un pays, ou a-t-on déjà refusé une telle inscription ou autorisation à une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 3 b) de l'appendice «J».

c) Avez-vous déjà fait l'objet d'une ordonnance de suspension ou de cessation d'activités ou encore de mesures disciplinaires en vertu d'une loi régissant les relations avec le public à un autre titre que ceux de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en contrats à terme boursiers (y compris en contrats à terme standardisés sur marchandises et en options sur contrats à terme sur marchandises) dans une province, un territoire, un État ou un pays, ou est-ce qu'une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation a déjà fait l'objet d'une telle mesure?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 3 c) de l'appendice «J».

#### Rubrique 14 – Renseignements sur les infractions criminelles

##### Infractions criminelles, provinciales et territoriales

En ce qui a trait aux questions b) et d) ci-dessous, si votre société ou vous-même avez plaidé coupable ou été déclaré coupable d'une infraction, vous devez le signaler même si une absolution inconditionnelle ou conditionnelle a été prononcée. Vous n'êtes tenu de divulguer aucune infraction pour laquelle la réhabilitation a été octroyée en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* (Canada), à moins que cette réhabilitation n'ait été révoquée. Vous n'êtes pas tenu de divulguer les infractions au Code de la route.

a) Y a-t-il actuellement une accusation en instance contre vous relativement à une infraction?  
 Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section a) de l'appendice «K».

b) Depuis l'âge de 18 ans, avez-vous déjà été déclaré coupable d'une infraction, plaidé coupable pour une infraction ou omis de contester votre culpabilité?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section b) de l'appendice «K».

c) A-t-on déjà porté contre vous, ou contre une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous êtes ou étiez, au moment des faits, associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation, des accusations d'infraction?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section c) de l'appendice «K».

d) Est-ce qu'une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) a déjà été déclarée coupable d'une infraction, plaidé coupable pour une infraction ou omis de contester sa culpabilité lorsque vous en étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section d) de l'appendice «K».

#### Rubrique 15 – Renseignements sur les poursuites civiles

##### Poursuites civiles actuelles et passées

a) Avez-vous, ou une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation, déjà été défendeur ou intimé dans une poursuite civile pour fraude, vol, tromperie, fausses déclarations ou conduite similaire?  Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section a) de l'appendice « L ».

b) À l'exception des renseignements divulgués à la rubrique 15 a), étiez-vous, au moment des événements qui ont donné lieu à la poursuite civile, associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation d'une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) défenderesse ou intimée dans une poursuite civile pour fraude, vol, tromperie, fausses déclarations ou conduite similaire?  Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section b) de l'appendice « L ».

### Rubrique 16 – Renseignements sur la situation financière

#### 1. Faillite

Avez-vous déjà, ou une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation a-t-elle déjà :

a) fait l'objet d'une requête de mise en faillite ou fait une cession volontaire relativement à une faillite?  
 Oui  Non

b) fait une proposition en vertu d'une loi sur la faillite ou l'insolvabilité?  Oui  Non

c) fait l'objet de poursuites en vertu d'une loi sur la liquidation, la dissolution ou les arrangements avec les créanciers?  Oui  Non

d) fait l'objet de poursuites, intenté des poursuites ou encore conclu un concordat ou un compromis avec des créanciers (y compris la nomination d'un séquestre, d'un séquestre-gérant, d'un administrateur ou d'un syndic, par les créanciers ou à leur demande, à titre privé, par un tribunal ou par l'agent responsable pour prendre possession de vos biens)?  Oui  Non

Si vous avez répondu « oui » à l'une des questions ci-dessus, veuillez remplir la section 1 de l'appendice « M ».

#### 2. Dettes

Avez-vous déjà été incapable de remplir une obligation financière totalisant 500 \$ ou plus à son échéance, ou une société (autre que votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1) b)) dont vous étiez associé, administrateur, membre de la direction ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation a-t-elle déjà été incapable de remplir une obligation financière à son échéance?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui » à l'une des questions ci-dessus, veuillez remplir la section 2 de l'appendice « M ».

#### 3. Cautionnement ou assurance détournement et vol

Vous a-t-on déjà refusé un cautionnement ou une assurance détournement et vol?  Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 3 de l'appendice « M ».

#### 4. Saisies-arrêts, jugements non exécutés ou directives de paiement

---

Êtes-vous ou avez-vous déjà été sous le coup :

- a) de saisies-arrêts?
- b) de jugements non exécutés?
- c) de directives de paiement?       Oui       Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir la section 4 de l'appendice «M».

---

#### Rubrique 17 – Maisons de courtage reliées

---

##### Maisons de courtage et participation

---

Êtes-vous associé, administrateur ou membre de la direction d'une société autre que votre société parrainante, ou détenteur de titres avec droit de vote représentant plus de 10 % des votes afférents à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation d'une société (y compris votre société parrainante), dont les activités principales sont celles de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en contrats à terme boursiers (y compris en contrats à terme standardisés sur marchandises et en options sur contrats à terme sur marchandises)?  Oui       Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir l'appendice «N».

##### Mandataire aux fins de signification

---

En présentant ce formulaire, vous attestez que vous avez nommé un mandataire aux fins de signification conformément aux exigences de l'agent responsable ou de la législation en valeurs mobilières du territoire intéressé.

##### Acceptation de compétence

---

En présentant ce formulaire, vous acceptez irrévocablement et sans réserve la compétence non exclusive des tribunaux judiciaires, quasi judiciaires et administratifs de chacun des territoires dans lesquels vous le présentez et de toute instance administrative intentée dans ce territoire relativement à toute action, enquête ou instance administrative, criminelle, quasi criminelle, pénale ou autre (l'«instance») qui découle de vos activités ou qui se rapporte à vos activités à titre de personne inscrite ou de membre de la direction, d'associé ou d'administrateur d'une personne inscrite en vertu de la législation en valeurs mobilières du territoire, et vous renoncez irrévocablement à tout droit d'invoquer en défense dans une instance quelconque l'incompétence pour intenter l'instance.

##### Avis de collecte et d'utilisation des renseignements personnels

---

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières et utilisés par elles en vue de l'application de certaines dispositions des lois sur les valeurs mobilières des territoires suivants: Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Nunavut, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

En présentant cette information, vous consentez à ce que l'autorité en valeurs mobilières qui la reçoit recueille ces renseignements personnels, les dossiers judiciaires, les dossiers émanant d'autres autorités de réglementation publiques ou non publiques ou d'organismes d'autoréglementation, les dossiers de crédit et les relevés d'emploi qui se rapportent à vous et qui lui sont nécessaires, dans le cadre de son examen, pour vérifier, en vertu de ses pouvoirs, que vous demeurez admissible à l'inscription, s'il y a lieu, pendant la durée de votre inscription ou de

votre agrément. L'autorité en valeurs mobilières peut recueillir les renseignements notamment auprès d'organismes publics et privés, de personnes physiques et morales, ainsi que d'autres organismes.

Aux fins de l'inscription, ces renseignements personnels serviront principalement à vérifier que vous demeurez admissible à l'inscription conformément à la législation en valeurs mobilières applicable.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels aux autorités en valeurs mobilières des territoires dans lesquels ces renseignements sont déposés, aux adresses et aux numéros de téléphone figurant à l'appendice «O». Au Québec, vous pouvez également adresser vos questions à la Commission d'accès à l'information du Québec (1 888 528-7741, site Web : www.cai.gouv.qc.ca).

**MISE EN GARDE:** Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs sur un point important.

#### Attestation

L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format BDNI.

Je présente ces renseignements en ma qualité de mandataire de la personne physique visée par cette demande. En cochant cette case, j'atteste que tous les faits déclarés dans ces renseignements m'ont été communiqués par cette personne.

Les deux attestations ci-dessous doivent être utilisées lorsque vous présentez le présent formulaire en format papier.

Je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les renseignements demandés et la mise en garde énoncées au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

Signature du demandeur ou de la personne physique autorisée

Date

Je, sousigné(e), atteste au nom de la société parrainante que la personne physique sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou autorisée. J'atteste que j'ai discuté des renseignements demandés dans le présent formulaire avec la personne physique, ou qu'un directeur de succursale ou un autre membre de la direction ou associé l'a fait, et je suis convaincu(e) qu'elle les comprend parfaitement.

Signature du membre de la direction ou de l'associé autorisé

Date

Nom de la société

#### APPENDICE «A»

Nom

#### Rubrique 1

Autres noms

Nom de famille

Prénom

Deuxième prénom  
(le cas échéant)

Troisième prénom  
(le cas échéant)

Indiquez les raisons pour lesquelles vous utilisez ce nom (par exemple, mariage, divorce, ordonnance de la cour, nom d'usage courant).

Quand avez-vous utilisé ce nom?

De: \_\_\_\_\_

À: \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

\_\_\_\_\_ (AAAA/MM)



Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Quand avez-vous demeuré à cette adresse? De : \_\_\_\_\_  
À : \_\_\_\_\_ (AAAA/MM) (AAAA/MM)

Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Quand avez-vous demeuré à cette adresse? De : \_\_\_\_\_  
À : \_\_\_\_\_ (AAAA/MM) (AAAA/MM)

### APPENDICE « C »

#### Catégories d'inscription

#### Rubrique 6

##### Catégories

Indiquez, en cochant la case appropriée, les catégories pour lesquelles vous présentez une demande.

##### *Alberta*

Représentant de commerce	Actionnaire
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Directeur de succursale
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Membre de la direction (services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	Cadre subalterne (services-conseils)
Administrateur	Associé (services-conseils)
	Associé (autre que services-conseils)

##### *Colombie-Britannique*

Représentant de commerce	Membre de la direction (services-conseils)
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Associé (services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Associé (autre que services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	Administrateur (services-conseils)
Administrateur (avec privilège de négociation)	Administrateur (autre que services-conseils)
Administrateur (sans privilège de négociation)	Employé – services-conseils
Responsable de la conformité	
Actionnaire	
Directeur de succursale	

##### *Manitoba*

Représentant de commerce	Membre de la direction adjoint – services-conseils
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Associé adjoint – services-conseils
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Administrateur adjoint – services-conseils
Associé (avec privilège de négociation)	Employé adjoint – services-conseils
Associé (sans privilège de négociation)	Sans privilège de négociation
Administrateur (avec privilège de négociation)	Membre de la direction
Administrateur (sans privilège de négociation)	Associé
Directeur de succursale	Gestionnaire de portefeuille – contrats à terme
Membre de la direction – services-conseils	Gestionnaire de portefeuille adjoint – contrats à terme

Associé – services-conseils	Négociateur en Bourse
Administrateur – services-conseils	Courtier en Bourse
Membre de la direction – autre que services-conseils	Négociateur individuel de parquet
Associé – autre que services-conseils	Conseiller
Administrateur – autre que services-conseils	
Employé – services-conseils	

*Nouveau Brunswick*

Représentant de commerce	Responsable de la conformité
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (services-conseils)
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Cadre subalterne (services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	Associé (services-conseils)
Administrateur	Associé (autre que services-conseils)
Actionnaire	Membre de la direction (services-conseils ou avec privilège de négociation et services-conseils)
Membre de la direction (sans privilège de négociation, autre que services-conseils)	Cadre subalterne (services-conseils ou avec privilège de négociation et services-conseils)
Représentant de commerce – fonds communs de placement (seulement)	Associé (services-conseils ou avec privilège de négociation et services-conseils)
Directeur de succursale	Associé (autre que services-conseils, sans privilège de négociation)
Représentant	Propriétaire unique (services-conseils)

*Terre-Neuve et Labrador*

Négociateur en Bourse	Membre de la direction (services-conseils)
Représentant de commerce	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Administrateur
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Actionnaire
Administrateur	Associé (services-conseils)
Actionnaire	Associé (autre que services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Directeur de succursale
Associé (sans privilège de négociation)	
Directeur de succursale	

*Territoires du Nord-Ouest*

Représentant de commerce	Actionnaire
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Directeur de succursale
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Représentant (services-conseils)
Administrateur	Membre de la direction (services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	Associé (services-conseils)
Propriétaire unique	Associé (autre que services-conseils)

*Nouvelle-Écosse*

Représentant de commerce	Membre de la direction (services-conseils)
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Associé adjoint
Propriétaire unique (avec privilège de négociation)	Associé (services-conseils)
Administrateur	Associé (autre que services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Propriétaire unique (services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	

*Nunavut*

Représentant de commerce	Actionnaire
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Directeur de succursale
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Représentant (services-conseils)
Administrateur	Membre de la direction (services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	Associé (services-conseils)
Propriétaire unique	Associé (autre que services-conseils)

*Ontario*

Sauf indication contraire, les catégories ci-dessous sont prévues par la *Loi sur les valeurs mobilières* et la *Loi sur les contrats à terme sur marchandises*.

Négociateur en Bourse	Représentant adjoint – services-conseils (catégorie de la <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> seulement)
Représentant	Membre de la direction (services-conseils)
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Membre de la direction adjoint – services-conseils (catégorie de la <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> seulement)
Associé (avec privilège de négociation)	Associé (services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	Associé (autre que services-conseils)
Propriétaire unique (avec privilège de négociation)	Associé adjoint (catégorie de la <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> seulement)
Administrateur	Propriétaire unique (services-conseils)
Représentant – services-conseils	Actionnaire

*Île-du-Prince-Édouard*

Représentant de commerce	Directeur de succursale
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Responsable de la conformité
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Responsable de la consultation (responsable)
Associé (avec privilège de négociation)	Responsable de la consultation (associé)
Associé (sans privilège de négociation)	Responsable de la consultation (autre)
Administrateur	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Actionnaire	Associé (autre que services-conseils)

*Québec*

Courtier	Conseiller
Représentant	Représentant (gestionnaire de portefeuille)
Représentant – épargne collective	Représentant (conseil)
Représentant – fonds de marché à terme	Représentant autorisé en produits dérivés-Options
Représentant – parts permanentes et privilégiées	Représentant autorisé en produits dérivés-Contrats à terme
Représentant – contrats d'investissement	Membre du conseil d'administration
Représentant – plan de bourses d'études	Membre de la direction
Membre du conseil d'administration	Membre de la direction responsable des produits dérivés-Options
Membre de la direction	Membre de la direction responsable des produits dérivés-Contrats à terme
Dirigeant responsable des activités au Québec	Actionnaire
Responsable de la conformité	Dirigeant responsable des activités au Québec
Correspondant (personne contact)	Associé
Responsable de succursale	
Actionnaire	

## Associé

*Saskatchewan*

Représentant de commerce	Employé (services-conseils)
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (services-conseils)
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Associé (services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	Associé (autre que services-conseils)
Administrateur	

*Yukon*

Représentant de commerce	Actionnaire
Membre de la direction (avec privilège de négociation)	Membre de la direction (services-conseils)
Membre de la direction (sans privilège de négociation)	Membre de la direction (autre que services-conseils)
Associé (avec privilège de négociation)	Associé (services-conseils)
Associé (sans privilège de négociation)	Associé (autre que services-conseils)
Administrateur	Propriétaire unique (services-conseils)
Propriétaire unique (avec privilège de négociation)	
Directeur de succursale	

*Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières*

Associé (du secteur)	Représentant inscrit en organismes de placement collectif
Associé (autre secteur)	Représentant inscrit (clientèle de détail)
Administrateur (du secteur)	Représentant inscrit (clientèle institutionnelle)
Administrateur (autre secteur)	Représentant inscrit - options (clientèle de détail)
Membre de la direction (négociant)	Représentant inscrit - options (clientèle institutionnelle)
Membre de la direction (non négociant)	Représentant inscrit - options sur contrats à terme (clientèle de détail)
Investisseur (du secteur)	Représentant inscrit - options sur contrats à terme (autre que de détail)
Investisseur (hors secteur)	Négociant - CATS
Chef de la conformité	Négociant - TradeCDNX
Personne désignée responsable	Négociant - Agent de parquet des opérations sur marchandises
Personne désignée suppléante	Gestionnaire adjoint de portefeuille - titres seulement
Responsable désigné des contrats à terme et options sur contrats à terme	Gestionnaire adjoint de portefeuille - options sur contrats à terme
Responsable suppléant des contrats à terme et options sur contrats à terme	Gestionnaire adjoint de portefeuille - options sur contrats à terme
Directeur des ventes	Gestionnaire de portefeuille - titres seulement
Directeur de succursale	Gestionnaire de portefeuille - options
Codirecteur de succursale	Gestionnaire de portefeuille - options sur contrats à terme
Directeur adjoint de succursale	
Superviseur des contrats à terme et options sur contrats à terme	
Représentant en placement en organismes de placement collectif	
Représentant en placement (clientèle de détail)	
Représentant en placement (clientèle institutionnelle)	
Représentant en placement - options (clientèle de détail)	
Représentant en placement - options (clientèle institutionnelle)	
Représentant en placement en contrats à terme (clientèle de détail)	
Représentant en placement en contrats à terme (clientèle institutionnelle)	

**APPENDICE «D»**

Domicile élu et mandataire aux fins de signification

## Rubrique 7

Domicile élu

## 1. Domicile élu

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous agissez à titre de personne physique inscrite ou autorisée ou demandez à le devenir. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : ( ) \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

## 2. Mandataire aux fins de signification

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous. Le domicile élu indiqué dans la section précédente doit être celui du mandataire désigné ci-dessous.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom Prénom

**APPENDICE «E»**

Compétences

## Rubrique 8

Renseignements sur les cours ou les examens

Veillez indiquer les cours et les examens que vous avez réussis ou dont vous avez été dispensé.

COURS OU EXAMEN	DATE DE FIN DU COURS/DE L'EXAMEN	DATE DE LA DISPENSE ET TERRITOIRE OU AGENT RESPONSABLE QUI L'A ACCORDÉE (AAAA/MM/JJ)
Programme de formation de 30 jours		
Programme de formation de 90 jours		
Examen des négociateurs - ACE		
Gestion des risques - marchés agricoles		
Cours de responsable de la conformité de la succursale		
Cours à l'intention des directeurs de succursale (anciennement Examen d'aptitude de directeur de succursale)		

Examen canadien sur les contrats à terme de marchandises

---

Examen d'aptitude pour les responsables des contrats à terme

---

Cours sur les fonds distincts et les fonds communs de placement (offert au Québec seulement)

---

Examen canadien sur les contrats à terme (première partie)

---

Examen canadien sur les contrats à terme (deuxième partie)

---

Cours sur le financement et l'investissement au Canada  
– première partie

---

Cours sur le financement et l'investissement au Canada  
– deuxième partie

---

Cours des fonds d'investissement canadiens

---

Programme de gestionnaire de placements canadien  
(première partie)

---

Programme de gestionnaire de placements canadien  
(deuxième partie)

---

Cours sur le marché des options au Canada

---

Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada

---

Examen CATS – oral

---

Examen CATS – écrit

---

Certified Financial Planners Program  
(offert en anglais seulement)

---

Chartered Financial Analyst Charter  
(offert en anglais seulement)

---

Chartered Financial Analyst Course (Level I)  
(offert en anglais seulement)

---

Chartered Financial Analyst Course (Level II)  
(offert en anglais seulement)

---

Chartered Financial Analyst Course (Level III)  
(offert en anglais seulement)

---

Commodity Futures Examination (Part I)  
(offert en anglais seulement)

---

Commodity Futures Examination (Part II)  
(offert en anglais seulement)

---

Cours relatif au Manuel sur les normes de conduite

---

Cours d'initiation aux produits dérivés

---

Derivatives Operational Management Course  
(offert en anglais seulement)

Séminaire sur la gestion efficace

Gestion des risques - Marchés énergétiques

Ensis Growth Fund - Understanding Labour Sponsored  
Investment Funds (Full Course) (offert en anglais seulement)

Examen basé sur le manuel des représentants inscrits

Fellow de l'Institut canadien des valeurs mobilières

Gestion des risques - marchés financiers

Examen basé sur le manuel des représentants inscrits

Futures Floor Trader Examination (Bourse de Winnipeg)  
(offert en anglais seulement)

Cours sur la négociation des contrats à terme

General Securities Representative Examination (Series 7)  
(offert en anglais seulement)

In-House Scholarship Training Program  
(offert en anglais seulement)

Cours sur les fonds d'investissement au Canada

Techniques de gestion des placements

Cours sur les fonds d'investissement des travailleurs

Examen national sur les contrats à terme de marchandises

New Entrants Examination (offert en anglais seulement)

Officers' Partners' and Directors' Course  
(offert en anglais seulement)

Cours sur les opérations au Canada

Cours sur la négociation des options

Cours sur les stratégies d'options

Cours à l'intention des responsables des contrats d'options

Cours à l'intention des associés, administrateurs et membre  
de la directions

Diplôme en planification financière personnelle

Méthodes de gestion de portefeuille

Principles of Mutual Funds Investment Course  
(offert en anglais seulement)

Cours sur la planification financière

---

Professional Options Trader Examination  
(offert en anglais seulement)

---

Real Estate Agent's Pre-Licensing Course  
(offert en anglais seulement)

---

Examen d'aptitude de responsable des contrats d'options

---

Cours d'analyse technique

---

Cours de formation à l'intention des négociateurs

---

Examen des négociateurs - VCT

---

Cours sur la gestion du patrimoine

---

Autre (veuillez préciser):

---

Autre (veuillez préciser):

---

Autre (veuillez préciser):

---

Autre (veuillez préciser):

---

#### **APPENDICE « F »**

Compétences

---

Rubrique 8

---

Refus de dispense

---

Veuillez fournir les renseignements suivants sur chaque dispense refusée.

---

Indiquez l'autorité en valeurs mobilières ou l'organisme d'autoréglementation qui a refusé de vous accorder la dispense:

Indiquez le cours, l'examen ou l'expérience requise:

Indiquez le motif de refus:

---

Indiquez l'autorité en valeurs mobilières ou l'organisme d'autoréglementation qui a refusé de vous accorder la dispense:

Indiquez le cours, l'examen ou l'expérience requise:

Indiquez le motif de refus:

---

**APPENDICE «G»**

## Emploi actuel

## Rubrique 10

## Renseignements sur l'emploi

Veillez fournir les renseignements demandés sur vos activités professionnelles actuelles, y compris auprès de votre société parrainante.

- Chômeur
- Étudiant à temps plein
- Employé ou travailleur autonome

À partir de : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Vous n'êtes tenu de remplir la section suivante que si vous avez indiqué ci-dessus que vous êtes employé ou travailleur autonome.

Nom de l'entreprise ou de l'employeur : \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur : \_\_\_\_\_

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre du supérieur immédiat : \_\_\_\_\_

Décrivez le type d'activités professionnelles ainsi que vos fonctions. Si vous demandez un type d'inscription qui exige une expérience particulière, veuillez fournir ci-dessous les renseignements appropriés (par exemple, votre niveau de responsabilité, la valeur des comptes sous votre supervision directe et votre expérience en matière de recherche):

Indiquez le nombre d'heures par semaine que vous consacrerez à ces activités professionnelles : \_\_\_\_\_

Si vous exercez les activités professionnelles décrites ci-dessus auprès de votre société parrainante et que vous y consacrez moins de 30 heures par semaine, veuillez en donner les raisons :

Si vous n'exercez pas les activités professionnelles décrites ci-dessus auprès de votre société parrainante, veuillez déclarer tout risque de confusion pour les clients et tout conflit d'intérêts possible entre les activités professionnelles décrites ci-dessus et les activités que vous envisagez d'exercer à titre de personne inscrite (en indiquant si l'entreprise est inscrite à la cote d'une bourse): \_\_\_\_\_

**APPENDICE «H»**

## Emplois précédents

## Rubrique 11

## Renseignements sur l'emploi

Veillez fournir les renseignements demandés sur vos activités professionnelles au cours des 10 années précédant la date de la présente demande, y compris les périodes de travail à votre compte ou de chômage. N'indiquez pas les emplois d'été durant lesquels vous étiez étudiant à temps plein.

De plus, veuillez fournir les renseignements demandés sur vos activités en matière de valeurs mobilières et de contrats à terme boursiers (y compris les contrats à terme standardisés sur marchandises et les options sur contrats à terme sur marchandises) au cours des 10 dernières années et auparavant.

- Chômeur
- Étudiant à temps plein
- Employé ou travailleur autonome

De: \_\_\_\_\_ À: \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ) (AAAA/MM/JJ)

Vous devez remplir la section suivante seulement si vous avez indiqué ci-dessus que vous êtes ou étiez employé ou travailleur autonome.

Nom de l'entreprise ou de l'employeur: \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur: \_\_\_\_\_

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre du supérieur immédiat: \_\_\_\_\_

Décrivez le type d'activités professionnelles ainsi que vos fonctions. Si vous demandez un type d'inscription qui exige une expérience particulière, veuillez fournir ci-dessous les renseignements appropriés (par exemple, votre niveau de responsabilité, la valeur des comptes sous votre supervision directe et votre expérience en recherche): \_\_\_\_\_

**APPENDICE «I»**

## Cessations d'emploi et congédiements

## Rubrique 12

## Renseignements sur les démissions et les congédiements

Pour chaque démission ou congédiement, veuillez indiquer ci-dessous: 1) le nom de la société dont vous avez démissionné ou qui vous a congédié; 2) s'il s'agit d'une démission ou d'un congédiement; 3) la date de votre démission ou de votre congédiement; 4) les circonstances relatives à votre démission ou à votre congédiement (en précisant si les allégations ont été faites par un client, une société parrainante, un organisme d'autorégulation ou une autorité en valeurs mobilières). \_\_\_\_\_

**APPENDICE «J»**

Renseignements à l'attention des organismes de réglementation

## Rubrique 13

## 1. Autorités en valeurs mobilières

a) Pour chaque inscription ou permis, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de l'autorité en valeurs mobilières auprès de laquelle vous êtes (étiez) inscrit ou qui a délivré le permis ; 2) le type de catégorie d'inscription ou de permis ; 3) la période pendant laquelle vous étiez inscrit ou déteniez le permis.

b) Pour chaque inscription ou permis, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société ; 2) l'autorité en valeurs mobilières auprès de laquelle vous êtes (étiez) inscrit ou qui a délivré le permis ; 3) le type de catégorie d'inscription ou de permis ; 4) la période pendant laquelle vous étiez inscrit ou déteniez le permis.

c) Pour chaque inscription ou permis refusé, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie qui s'est vu refuser l'inscription ou le permis ; 2) le nom de l'autorité en valeurs mobilières qui a refusé l'inscription ou le permis ; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis refusé ; 4) la date du refus ; 5) les motifs du refus.

d) Pour chaque demande de dispense d'inscription refusée, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie qui s'est vue refuser la dispense ; 2) le nom de l'autorité en valeurs mobilières qui a refusé d'accorder la dispense ; 3) la date du refus de la dispense ; 4) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou qui est exigé par l'agent responsable.

e) Pour chaque ordonnance ou procédure disciplinaire, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie contre laquelle l'ordonnance a été rendue ou la procédure engagée ; 2) le nom de l'autorité en valeurs mobilières qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure ; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, s'il y a lieu ; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou le règlement conclu, le cas échéant ; 5) un résumé de tout avis, de toute ordonnance ou de tout règlement (y compris les sanctions imposées, le cas échéant) ; 6) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou qui est exigé par l'agent responsable.

## 2. Organismes d'autoréglementation

a) Pour chaque adhésion ou participation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom du membre ou de l'organisme participant ; 2) le nom de l'organisme d'autoréglementation dont fait (faisait) partie le membre ou l'organisme participant ; 3) le type ou la catégorie d'adhésion ou de participation ; 4) la période d'adhésion ou de participation.

b) Pour chaque adhésion ou participation refusée, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie qui s'est vue refuser l'adhésion ou la participation ; 2) le nom de l'organisme d'autoréglementation qui a refusé l'adhésion ou la participation ; 3) le type ou la catégorie d'adhésion ou de participation ; 4) la date du refus ; 5) les motifs du refus.

c) Pour chaque ordonnance ou procédure disciplinaire, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie contre laquelle l'ordonnance a été rendue ou la procédure engagée ; 2) le nom de l'organisme d'autoréglementation qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure ; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, le cas échéant ; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou le règlement conclu, le cas échéant ; 5) un résumé de tout avis, de toute ordonnance ou de tout règlement (y compris les sanctions imposées, le cas échéant) ; 6) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou qui est exigé par l'agent responsable.

## 3. Autres organismes de réglementation

a) Pour chaque inscription ou permis, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie inscrite ou titulaire du permis ; 2) le nom de l'agent responsable ou de la loi régissant l'inscription ou le permis ; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis ; 4) la période pendant laquelle la partie était inscrite ou détenait le permis.

b) Pour chaque inscription ou permis refusé, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie qui s'est vue refuser l'inscription ou le permis ; 2) par quel agent responsable ou en vertu de quelle loi l'inscription ou le permis a été refusé ; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis refusé ; 4) la date du refus ; 5) les motifs du refus.

c) Pour chaque ordonnance ou procédure disciplinaire, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie contre laquelle l'ordonnance a été rendue ou la procédure engagée ; 2) par quel agent responsable ou en vertu de quelle loi l'ordonnance a été rendue ou la procédure a été engagée ; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, le cas échéant ; 4) la date de l'ordonnance ou du règlement, le cas échéant ; 5) un résumé de tout avis, de toute ordonnance ou de tout règlement (y compris les sanctions imposées, le cas échéant) ; 6) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou qui est exigé par l'agent responsable.

#### APPENDICE «K»

Renseignements sur les infractions criminelles

##### Rubrique 14

Infractions criminelles, provinciales et territoriales

a) Pour chaque accusation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) l'accusation ; 2) la date de l'accusation ; 3) la date du procès ou de l'appel, le cas échéant ; 4) l'emplacement du tribunal.

b) Pour chaque condamnation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) l'infraction ; 2) la date de la condamnation ; 3) la décision rendue (en précisant la pénalité ou l'amende et la date de paiement de l'amende).

c) Pour chaque accusation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société ; 2) l'accusation ; 3) la date de l'accusation ; 4) la date du procès ou de l'appel, le cas échéant ; 5) l'emplacement du tribunal.

d) Pour chaque condamnation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société ; 2) l'infraction ; 3) la date de la condamnation ; 4) la décision rendue (en précisant la pénalité ou l'amende et la date de paiement de l'amende).

#### APPENDICE «L»

Renseignements sur les poursuites civiles

##### Rubrique 15

Poursuites civiles actuelles et passées

a) Pour chaque poursuite civile, veuillez fournir ci-dessous : 1) le nom de la partie défenderesse ou intimée ; 2) le nom de chaque demandeur ; 3) si la poursuite est en instance, si la décision a été portée en appel ou si elle est définitive ; 4) le territoire où la poursuite a été intentée ; 5) un résumé de toute décision ou de tout règlement. (Indiquez aussi les poursuites réglées sans aveu de responsabilité.)

b) Pour chaque poursuite civile, veuillez fournir ci-dessous : 1) le nom de la société qui était la partie défenderesse ou intimée ; 2) votre relation avec cette société ; 3) le nom de chaque demandeur ; 4) si la poursuite est en instance, si la décision a été portée en appel ou si elle est définitive ; 5) le territoire où la poursuite a été intentée ; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement. (Indiquez aussi les poursuites réglées sans aveu de responsabilité.)

**APPENDICE «M»**

## Renseignements sur la situation financière

## Rubrique 16

## 1. Faillite

Pour chaque événement, veuillez fournir ci-dessous : 1) le nom de la partie concernée ; 2) tout montant actuellement dû ; 3) les créanciers ; 4) la situation actuelle ; 5) un résumé de toute décision ou de tout règlement ; 6) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou qui est exigé par l'agent responsable.

## 2. Solvabilité

Pour chaque événement, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie qui ne s'est pas acquittée de ses obligations financières ; 2) le montant dû au moment où la partie a manqué à ses obligations ; 3) le nom de la partie à qui le montant est (était) dû ; 4) toute date pertinente (par exemple la date d'échéance des paiements ou la date à laquelle le paiement a été effectué) ; 5) tout montant actuellement dû ; 6) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou qui est exigé par l'agent responsable.

## 3. Cautionnement ou assurance détournement et vol

Pour chaque cautionnement refusé, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société de cautionnement ; 2) l'adresse de cette société ; 3) la date du refus ; 4) les motifs du refus.

## 4. Saisies-arrêts, jugements non exécutés ou directives de paiement

Pour chaque saisie-arrêt, jugement non exécuté ou directive de paiement, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le montant dû au moment de la saisie-arrêt, du jugement non exécuté ou de la directive de paiement ; 2) le nom de la partie à qui le montant est (était) dû ; 3) toute date pertinente (par exemple la date d'échéance des paiements ou la date à laquelle le paiement a été effectué) ; 4) tout montant actuellement dû ; 5) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou qui est exigé par l'agent responsable.

**APPENDICE «N»**

## Sociétés de courtage liées

## Rubrique 17

## Section 1 – Maisons de courtage liées et participation

Indiquez ci-dessous : a) le nom de la société et b) votre relation avec celle-ci.

a) Nom de la société : \_\_\_\_\_

b) Relation avec la société et durée de cette relation :

Associé De : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ À :  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Administrateur De : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ À :  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Membre de la direction De : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ À :  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Détenteur de plus de 10 % des titres avec droit de vote De : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Si vous détenez 10 % ou plus des titres avec droit de vote de la société, veuillez remplir les sections c), d), e), f), g) et h).

c) Indiquez le nombre, la valeur, la catégorie et le pourcentage de titres ou de parts sociales que vous possédez ou envisagez d'acquérir sur approbation. Si vous acquérez des actions sur approbation, indiquez la source (par exemple, actions non émises, ou, en cas de cession, donnez le nom du cédant) :

d) Indiquez la valeur des débetures subordonnées ou des obligations de la société que vous détiendrez ou de tout autre prêt subordonné que vous consentirez à la société (*s'il y a lieu*) :

e) Si une autre partie vous a fourni des fonds pour que vous puissiez les investir dans la société, indiquez le nom de la partie, ainsi que votre relation avec elle :

f) Les fonds que vous allez investir (ou que vous proposez d'investir) sont-ils garantis directement ou indirectement par une personne ou une société?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», indiquez le nom de la partie et votre relation avec celle-ci :

g) Avez-vous directement ou indirectement renoncé à des droits afférents à ces titres ou parts sociales ou avez-vous l'intention, sur approbation de cette demande, de renoncer à ces droits, que ce soit en hypothéquant, en mettant en gage ou en grevant d'une charge en garantie les titres?

Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», indiquez le nom de la partie et votre relation avec celle-ci, et décrivez les droits auxquels vous avez renoncé ou renoncerez :

h) Le propriétaire véritable des actions, obligations, débetures, parts sociales ou autres billets que vous détenez est-il une autre personne?  Oui  Non

Si vous avez répondu «oui», veuillez remplir les sections i), j) et k).

i) Nom du propriétaire véritable :

Nom de famille (le cas échéant)	Prénom	Deuxième prénom (le cas échéant)	Troisième prénom
_____	_____	_____	_____

j) Adresse domiciliaire :

\_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

k) Profession : \_\_\_\_\_

**APPENDICE «O»**

## Collecte et utilisation de renseignements personnels

## Coordonnées

<p>Alberta            Alberta Securities Commission,            4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.            Calgary, Alberta T2P 3C4            Attention: Information Officer            Téléphone: (403) 297-6454</p>	<p>Colombie-Britannique            British Columbia Securities Commission            P.O. Box 10142, Pacific Centre            701 West Georgia Street            Vancouver, British Columbia V7Y 1L2            Attention: Freedom of Information Officer            Téléphone: (604) 899-6500 ou (800) 373-6393            (en C.-B.)</p>
<p>Manitoba            Commission des valeurs mobilières du Manitoba            400, avenue St-Mary, bureau 500            Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5            Attention: Director - Legal            Téléphone: (204) 945-4508</p>	<p>Nouveau-Brunswick            New Brunswick Securities Commission            85 Charlotte Street, Suite 300            Saint John, New Brunswick E2L 2J2            Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick            85, rue Charlotte, bureau 300            Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2            Attention: Director Market Regulation            Directeur de la réglementation du marché            Téléphone: (506) 658-3021</p>
<p>Terre-Neuve-et-Labrador            Securities Commission of Newfoundland and Labrador            P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block            Confederation Building            St. John's, Newfoundland A1B 4J6            Attention: Director of Securities            Téléphone: (709) 729-4189</p>	<p>Nouvelle-Écosse            Nova Scotia Securities Commission            2nd Floor, Joseph Howe Building            1690 Hollis Street            P.O. Box 458            Halifax, Nova Scotia B3J 3J9            Attention: FOI Officer            Téléphone: (902) 424-7768</p>
<p>Territoires du Nord-Ouest            Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest            C. P. 1320            Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9            Attention: Deputy Registrar of Securities            Téléphone: (867) 920-8984</p>	<p>Nunavut            Legal Registries Division            Department of Justice            Government of Nunavut            P.O. Box 1000 Station 570            Iqaluit, Nunavut X0A 0H0            Attention: Deputy Registrar of Securities            Téléphone: (867) 975-6190</p>
<p>Ontario            Commission des valeurs mobilières de l'Ontario            Suite 1903, C. P. 55            20, rue Queen Ouest            Toronto (Ontario) M5H 3S8            Attention: FOI Coordinator            Téléphone: (416) 593-8314</p>	<p>Île-du-Prince-Édouard            Securities Registry            Office of the Attorney General B Consumer, Corporate            and Insurance Services Division            P.O. Box 2000            Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8            Attention: Deputy Registrar of Securities            Téléphone: (902) 368-4569</p>

Québec  
 Autorité des marchés financiers  
 800, square Victoria  
 C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
 Montréal (Québec) H4Z 1G3  
 À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
 Téléphone : (514) 395-0337 ou  
 (877) 525-0337 (au Québec)

Saskatchewan  
 Saskatchewan Financial Services Commission  
 800 B1920 Broad Street  
 Regina, Saskatchewan S4P 3V7  
 Attention : Director  
 Téléphone : (306) 787-5842

Yukon  
 Department of Community Services Yukon  
 P.O. Box 2703  
 Whitehorse, Yukon Y1A 2C6  
 Attention : Registrar of Securities  
 Téléphone : (867) 667-5225

## ANNEXE 33-109A5

### Modification des renseignements sur l'inscription

#### Instructions générales

1. Présenter ce formulaire à l'agent responsable pour l'aviser de la modification des renseignements contenus dans le Formulaire 3 ou le Formulaire 4, conformément au Règlement 33-109.
2. Si le déposant BDNI souhaite se prévaloir de la dispense pour difficultés temporaires prévue par le Règlement 31-102, il doit envoyer le présent formulaire à l'agent responsable en format papier pour l'aviser des modifications apportées aux renseignements contenus dans le Formulaire 33-109A4.
3. Si le présent formulaire concerne la modification des renseignements contenus dans le Formulaire 3, le Formulaire 4 ou le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, il doit être signé par un associé ou un membre de la direction autorisés de la société.

#### 1. Type de formulaire

Indiquer la partie du Formulaire 3, du Formulaire 4 ou du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 visée par le présent formulaire. Dans le cas de la mise à jour du Formulaire 4 ou du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 d'une personne physique, indiquer le nom de la personne.

- Formulaire 3, rubrique(s) \_\_\_\_\_,
- Formulaire 4, rubrique(s) \_\_\_\_\_, nom de la personne physique \_\_\_\_\_
- Formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, rubrique(s) \_\_\_\_\_, nom de la personne physique \_\_\_\_\_

#### 2. Détails de la modification

Donner des détails sur la modification de chaque rubrique ci-dessus.

#### Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières énoncées ci-après et utilisés par elles en vue de l'application de certaines dispositions des lois sur les valeurs mobilières des territoires suivants : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Nunavut, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

En présentant cette information, vous consentez à ce que l'autorité en valeurs mobilières qui la reçoit recueille ces renseignements personnels, les dossiers judiciaires, les dossiers émanant d'autres autorités de réglementation publiques ou non publiques ou d'organismes d'autoréglementation, les dossiers de crédit et les relevés d'emploi qui se rapportent à vous et qui lui sont nécessaires, dans le cadre de son examen, pour vérifier, en vertu de ses pouvoirs, que vous demeurez admissible à l'inscription, s'il y a lieu, pendant la durée de votre inscription ou de votre agrément. L'autorité en valeurs mobilières peut recueillir les renseignements notamment auprès d'organismes publics et privés, de personnes physiques et morales, ainsi que d'autres organismes.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels aux autorités en valeurs mobilières des territoires dans lesquels ces renseignements sont déposés, aux adresses et aux numéros de téléphone figurant à l'Appendice « A ».

#### Mise en garde

Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs sur un point important.

#### ATTESTATIONS

Je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les dispositions et la mise en garde énoncées au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne physique inscrite ou autorisée

\_\_\_\_\_  
Date

(La signature n'est pas obligatoire si le formulaire concerne une modification des renseignements contenus dans le Formulaire 3.)

Si le présent formulaire concerne une modification des renseignements contenus dans le Formulaire 3, je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les dispositions et la mise en garde énoncées au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature du membre de la direction ou de l'associé autorisé

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom de la société

#### APPENDICE « A »

Collecte et utilisation des renseignements personnels

Coordonnées

Alberta  
Alberta Securities Commission,  
4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.  
Calgary, Alberta T2P 3C4  
Attention: Information Officer  
Téléphone: (403) 297-6454

Colombie-Britannique  
British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver, British Columbia V7Y 1L2  
Attention: Freedom of Information Officer  
Téléphone: (604) 899-6500 or (800) 373-6393  
(en C.-B.)

<p>Manitoba Commission des valeurs mobilières du Manitoba 400, avenue St-Mary, bureau 500 Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 Attention : Director - Legal Téléphone : (204) 945-4508</p>	<p>Nouveau-Brunswick New Brunswick Securities Commission 85 Charlotte Street, Suite 300 Saint John, New Brunswick E2L 2J2 Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick 85, rue Charlotte, bureau 300 Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2 Attention : Director Market Regulation Directeur de la réglementation du marché Téléphone : (506) 658-3021</p>
<p>Terre-Neuve-et-Labrador Securities Commission of Newfoundland and Labrador P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block Confederation Building St. John's, Newfoundland A1B 4J6 Attention : Director of Securities Téléphone : (709) 729-4189</p>	<p>Nouvelle-Écosse Nova Scotia Securities Commission 2nd Floor, Joseph Howe Building 1690 Hollis Street P.O. Box 458 Halifax, Nova Scotia B3J 3J9 Attention : FOI Officer Téléphone : (902) 424-7768</p>
<p>Territoires du Nord-Ouest Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest C. P. 1320 Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9 Attention : Deputy Registrar of Securities Téléphone : (867) 920-8984</p>	<p>Nunavut Legal Registries Division Department of Justice Government of Nunavut P.O. Box 1000 Station 570 Iqaluit, Nunavut X0A 0H0 Attention : Deputy Registrar of Securities Téléphone : (867) 975-6190</p>
<p>Ontario Commission des valeurs mobilières de l'Ontario Suite 1903, C. P. 55 20, rue Queen Ouest Toronto (Ontario) M5H 3S8 Attention : FOI Coordinator Téléphone : (416) 593-8314</p>	<p>Île-du-Prince-Édouard Securities Registry Office of the Attorney General B Consumer, Corporate and Insurance Services Division P.O. Box 2000 Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8 Attention : Deputy Registrar of Securities Téléphone : (902) 368-4569</p>
<p>Québec Autorité des marchés financiers 800, square Victoria C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H4Z 1G3 À l'attention du responsable de l'accès à l'information Téléphone : (514) 395-0337 ou (877) 525-0337 (au Québec)</p>	<p>Saskatchewan Saskatchewan Financial Services Commission 800 B1920 Broad Street Regina, Saskatchewan S4P 3V7 Attention : Director Téléphone : (306) 787-5842</p>
<p>Yukon Department of Community Services Yukon P.O. Box 2703 Whitehorse, Yukon Y1A 2C6 Attention : Registrar of Securities Téléphone : (867) 667-5225</p>	

48232